

**Contexte:**

Les entreprises de l'industrie alimentaire française sont en mutations continues. Celles-ci sont dues à l'intensification de la concurrence, aux changements des modes de consommation, aux nouvelles contraintes réglementaires, aux évolutions technologiques, etc.

Le secteur occupe une place essentielle dans le paysage économique français. Avec un chiffre d'affaires de 162,9 milliards d'euros en 2008 et un **effectif global de 412 500 salariés** (2ème employeur industriel français), il continue à créer de l'emploi en France (près de 17 000 emplois à pourvoir en 2010 suite aux départs en retraite et au taux de rotation dans les Industries Alimentaires), et a pour particularité de très peu délocaliser. Présentes sur l'ensemble du territoire, ses entreprises reflètent la richesse et la diversité des produits nationaux.

Le secteur est notamment représenté par l'Association nationale des Industries alimentaires (ANIA) qui comprend 21 fédérations nationales sectorielles

**Au sein de ce grand secteur industriel, La branche « sucre » est la seule qui perde des emplois.**

(A la veille de la réforme de la production de sucre amorcée en Europe en 2007, la France était le 8<sup>ème</sup> producteur mondial de sucre, le 2<sup>ème</sup> producteur de sucre de betterave et le premier producteur européen de sucre toutes origines confondues (métropole et DOM). En 2005, la branche occupait 9.500 personnes. Deux ans plus tard, le nombre de salariés était passé à 8.100 personnes, dont 2.380 saisonniers. La réforme européenne devrait amener la France à perdre près de un cinquième de son activité). (source : Usine nouvelle et ANIA)

(Les effectifs au 1er janvier 2009 sont de 4830 permanents auxquels s'ajoutent 1 700 saisonniers pour la campagne 2008/2009 et l'équivalent de 500 salariés employés au cours de l'année 2008 au titre des contrats d'intérim ou des contrats à durée déterminée)

L'initiative est née d'une réflexion menée à l'occasion d'une obligation imposée par la loi française aux entreprises et fédérations sectorielles depuis 2004, de créer des observatoires des métiers. L'industrie alimentaire a fait deux choix :

- celui de **se positionner dans un périmètre le plus large possible** pour avoir la meilleure vision (par exemple pour le secteur du sucre de ne pas se limiter à son seul périmètre)
- celui **d'intégrer les partenaires sociaux**, (ce qui n'était pas prévu dans l'obligation légale)

L'idée était donc de :

1. **Donner un outil** de gestion des emplois et des compétences
2. **Établir des passerelles** entre les métiers et les compétences

### **Un Observatoire : pourquoi ?**

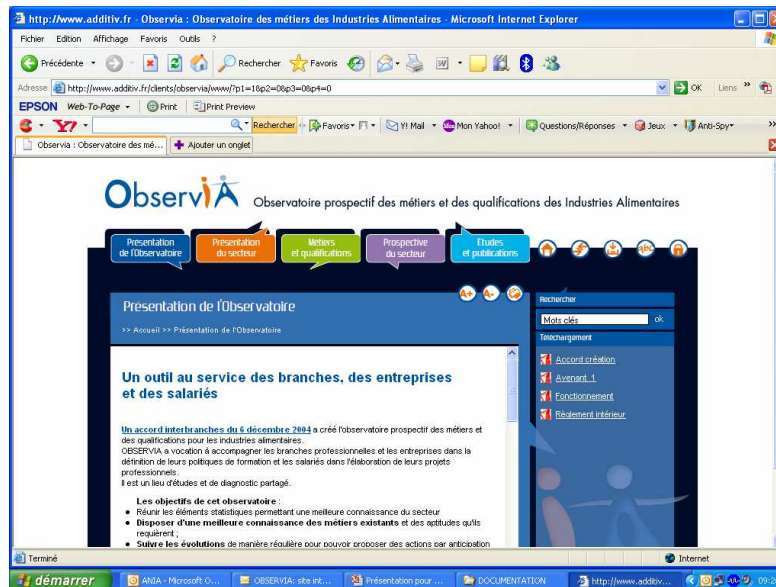
- Disposer d'une meilleure connaissance des métiers existants **et des aptitudes qu'ils requièrent** (état des lieux) en établissant une **cartographie** des métiers
- Disposer d'un champ d'observation et d'étude le plus large possible pour une meilleure approche des métiers
- Avoir une analyse prospective sur les métiers et les besoins en formation
- **Accompagner les salariés dans l'élaboration de leur parcours professionnel,**
- Mieux identifier l'évolution des métiers du secteur alimentaire **pour pouvoir proposer des actions adaptées**
- Orienter la réflexion sur les causes qui affectent nos métiers
- Rechercher des solutions pour répondre aux nouveaux enjeux

### **Un Observatoire : comment ?**

Avec l'appui de l'ANIA d'une part, par l'engagement des partenaires sociaux, et le recours à des fonds propres du secteur :

- En signant un accord le 6 décembre 2004 entre
  - 5 organisations syndicales de salariés
  - 18 organisations professionnelles d'employeurs  
(17 fédérations professionnelles qui y ont adhéré ultérieurement)
- En rassemblant des professions ayant des métiers similaires ou proches

- En recherchant une synergie entre des branches rencontrant des problématiques transversales et spécifiques
- En mettant des moyens en commun. Un budget annuel de 300.000 €
- En se dotant de moyens de communication
  - o Un site dédié à la restitution des études,



[www.observia-metiers.fr](http://www.observia-metiers.fr)

- o en proposant des synthèses des études permettant de mettre en exergue les faits marquants,
  - o en organisant le 4 novembre prochain un colloque sur le thème : « l'emploi dans les industries alimentaires, aujourd'hui et demain ? »
- En confiant le pilotage à un groupe **paritaire** chargé :
    - De mettre en œuvre les orientations générales
    - D'arrêter les priorités du programme d'études
    - De définir et de contrôler les moyens nécessaires à ces études
    - De conduire des appels d'offre et de choisir des experts, de suivre et de valider les travaux

L'étude a notamment débouché sur la signature d'une convention avec les ministères de l'éducation, et de l'alimentation et de l'agriculture. Le secteur a également lancé l'opération « **Ensemble, nourrissons votre avenir** ».

[www.avebur-industries-alimentaires.com](http://www.avebur-industries-alimentaires.com)

Celle-ci entend favoriser le recrutement à travers 100.000 stages offerts à des jeunes dans des entreprises, et ce pendant 3 ans et de créer des relations de proximité entre les prescripteurs, les jeunes et les entreprises dans le cadre d'initiatives locales « les rendez-vous des Industries Alimentaires ». Cette opération porte sur tous les métiers.

## Quels liens avec l'employabilité ?

**Si l'employabilité est la capacité pour un salarié de continuer à remplir des fonctions au sein de son entreprise ou hors de celle-ci, il est nécessaire que l'entreprise et lui-même aient une vision des fonctions actuelles et à venir.**

Pour diriger son évolution, l'enrichissement de son capital (économique, social, culturel et symbolique), pour être acteur de sa réussite professionnelle, c'est-à-dire posséder et enrichir les compétences recherchées sur le marché de l'emploi, il est nécessaire que l'entreprise et lui-même aient une vision des fonctions actuelles et à venir.

Ce sont les travaux de l'Observatoire qui vont permettre d'avoir cette « vision » :

- Étude prospective à 5 ou 10 ans sur le marché alimentaire, l'alimentation
- Des hypothèses de travail
- Grille de lecture et d'analyse à travers des

## VARIABLES PERTINENTES

### Contexte

- Géo économie mondiale
- Energie (coût, demande)
- Effet de serre (impacts agricoles)
- Politique UE et effet de serre
- OMC/PAC
- Echanges agricoles et alimentaires
- Réglementation sanitaire

## Demande

- Démographie (nombre et vieillissement)
- Pouvoir d'achat/ Emploi
- Conception vivant /nature (dont OGM),
- Consommation alimentaire (nature, fonction)
- Mode de consommation alimentaire
- Perception et gestion des risques alimentaires

## Offre

- Pratiques agricoles
- Chaîne de transformation (i.e. niveaux de sous-traitance par filière)
- Canaux de distribution alimentaire
- Traçabilité
- Marques et labels
- Capital des entreprises (et transmission)
- Services alimentaires
- Attractivité des emplois
- Progrès technologique

Ce sont les travaux de l'Observatoire qui vont permettre d'avoir cette « vision » pénétrante à travers :

- Des définitions communes sur les termes utilisés (famille, métier, emploi, etc.)
- Une cartographie des métiers actualisée
- Des données relatives aux emplois (effectif, âge, etc...)

**Observia** est un outil de veille prospective quant à l'évolution des métiers des industries alimentaires en France. Il produit mène des études et produit des données afin de permettre à ses membres, des fédérations sectorielles (employeurs et organisations syndicales) et des entreprises et des salariés, d'anticiper les conséquences sociales des mutations industrielles, économiques et technologiques

## Exemple d'action Observia

Étude sur l'attractivité de nos métiers, synthèse de la perception des industries alimentaires auprès des jeunes :

- Un secteur dont plusieurs de ses forces sont mal perçues : la diversité de ses métiers (par 52% des élèves), l'ouverture internationale (par 34% des élèves), la qualité de ses produits (par 31% des élèves)
- Un secteur qui offre déjà des motifs d'y travailler, les responsabilités attirent 29% des élèves, les évolutions possibles 23% et la diversité des métiers 19%)
- Un secteur industriel qui paraît sensiblement plus attractif que le BTP qui vient de mener une forte campagne de recrutement
- Un secteur qui reste méconnu pour 88% des élèves
- Un secteur perçu peu attractif (70% n'envisagent pas y travailler)
- Un secteur qui n'apparaît rémunérateur que pour 10% des élèves
- Un secteur dont l'aspect industriel reste ambivalent : une mécanisation attirante mais mal perçue en ce qui concerne l'alimentation (rapport à respect de l'animal et aux conditions de travail)
- Un secteur dont le premier frein est le fait de ne pas être inscrit dans les premiers objectifs des élèves

Une image hétérogène qui souffre en premier lieu d'une forte méconnaissance  
➔ Point de vigilance sur les thèmes de la rémunération et de l'ambivalence des aspects industriels

### **L'EXEMPLE DE LA CARTOGRAPHIE DES METIERS EST LA BASE ESSENTIELLE ET POURRAIT ETRE CITE**

**L'Observatoire est un outil qui vient en complément des autres outils comme :**

- La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
- L'entretien professionnel
- La formation tout au long de la vie
- Outils développés par les entreprises dans le cadre de leur politique de recrutement